

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 64 (1926)
Heft: 43

Artikel: Théâtre Lumen
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-220602>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

habitaient deux chambres situées au-dessus du four et du pressoir, dans une aile de la ferme. Ulysse et Maurice partageaient une chambre : Fritz, qui était le neveu d'un Conseiller national, disposait de l'autre pour lui seul.

Une porte, généralement fermée à clé, faisait communiquer ces chambres avec le bûcher, et par là, avec la montée du pont qui se trouvait derrière la ferme. Or, malgré les recommandations de l'oncle Héli, les trois gars se conduisaient comme des étourdis, et laissaient cette porte de derrière ouverte.

Ce qui devait arriver, arriva. Par un beau jour de juin, en pleine fenaison, alors que tout le monde était aux champs (ou peut-être pendant le dîner), un voleur s'introduisit dans les deux chambres, et fit main basse sur certains objets : il se garda bien de prendre ceux qui pouvaient facilement le trahir ; ainsi il prit des chaussettes et le réveil de Maurice ; une paire de souliers usagés et le porte-monnaie d'Ulysse ; des mouchoirs neufs, un parapluie et des bandes molletières à Fritz. Mais il n'emporta pas d'habits, ni les trois montres qui étaient suspendues au chevet des lits. Il est possible, aussi, que le voleur ait été dérangé et n'ait pu en le temps de compléter ses bonnes prises.

Quoiqu'il en soit, aux cris de stupeur et de protestations des trois volés, mon oncle Héli ne put que s'écrier :

— Ça vous vien bien ! oui, c'est bien fait, étourneaux ! Je vous l'ai assez dit, que ça pourrait arriver, mais on ne peut rien vous faire croire ! A présent, courez-lui après, ou bien attendez qu'il revienne ! »

Dès ce jour, la porte de derrière fut pourtant toujours scrupuleusement fermée à clé.

Le soir du vol, Ulysse dit :

— Pour mon compte je veux porter plainte, au nom de nous trois, si vous voulez. Vous contresignerez la lettre.

Il écrivit :

Les Vaux, le 10 juin 1909.

Monsieur le Juge,

Je suis dans l'obligation de porter plainte contre un inconnu qui nous a volé, aujourd'hui, les objets suivants :

A Fritz Kuhn, un parapluie et des molletières, le tout usagé, plus six mouchoirs neufs, sans marques ; à Maurice Blanc, deux paires de chaussettes trouées, mais encore bonnes, et un réveil, avec ressort cassé ; à moi, une paire de souliers, No 44, ressemelés à neuf, et mon porte-monnaie contenant 31 francs, 38 centimes. Si vous le désirez, nous pouvons vous donner d'autres détails pour le signalement de ces objets.

Je vous prie de bien vouloir faire une enquête, le plus tôt possible.

Recevez, Monsieur le Juge, mes remerciements anticipés, et mes salutations sincères.

Ulysse Cornu,

domestique chez M. Héli Dupré,
Les Vaux.

— A présent, dit Ulysse lorsqu'il eut fini, vous n'avez qu'à signer aussi. J'ai fourni le papier et l'enveloppe, l'encre et la plume ; je vous laisse le soin d'affranchir cette lettre, et de l'envoyer ; mais il faut la recommander.

Et Ulysse ne s'en occupa plus.

En signant, Maurice fit une grosse tache d'encre : impossible d'envoyer cette lettre ainsi.

— Dimanche, se dit-il, je la réécrirai. Et comme Ulysse n'a pas donné des détails suffisants, je la composerai mieux ; et puis, il a fait des fautes d'orthographe, et mon écriture est plus belle que la sienne ; je ne lui dirai rien et je mettrai : « au nom d'Ulysse Cornu, le soussigné ».

Ainsi fit-il, en se trompant de date pour commencer :

Les Vaux, le 10 juillet 1909.

Monsieur le Juge,

Y faut que je vienne vous expliquer que sait entre midi et une eue qu'on a pénétré dent nos chambre, est que cette inconnut a volez les souliers à Ulysse dent la table de nuiz, mon réveve dessus, avec le resor cassé quatre chaussettes à moi, gris et ranse, et des noires dedans le porte-monnaie, 31 francs et 38 centimes à Ulysse ; à

l'alleman des moliers, son vieu riflar et les mouchoires neuf qu'il arreçu pour sont ànivèrsère.

Y faudrai fère cet enkête tou de suite, Monsieur le Juge, en nous recommandant bien, je vous envoie mes salutations en pressée.

Au nom des trois domestiques a Héli Dupré Ulysse Cornu, Fritz Kuhn, et le soussigné.

Mais Maurice, qui n'était pas très au clair sur le sens du mot « soussigné » ne signe pas. Il remit la lettre à Fritz en lui disant qu'ayant tout fourni pour l'écrire, il lui laissait le soin de l'expédier et de la recommander.

Fritz lut la lettre, et n'y comprit pas grand-chose. Il murmura :

« C'est le juge pas pouvoir comprendre bien ce lettre ; c'est être du français de Vaud ; c'est moi savoir mieux écrire bon français ; ma écriture être beaucoup meilleure ; ma orthographe plus bonne ; ce soir, c'est moi écrire ce lettre comme convenable ; c'est être stupide ce « juge de paix » ; il faut se tourner au Tribunal-Président pour avoir correct. »

Donc ce dimanche soir, Fritz Kuhn s'enferme à double tour dans sa chambre ; malgré les appels de ses compatriotes, il ne broncha pas, et jusqu'à une heure avancée de la nuit il travailla, en s'aidant d'un dictionnaire allemand-français. Il fit trois brouillons, avant de recopier sa lettre sur du papier grand format. D'abord, il l'écrivit en allemand, puis il la traduisit mot à mot ; ensuite, la trouvant trop longue, il supprima tout ce qui lui parut inutile. Je vous donne la copie « certifiée conforme » de ce chef-d'œuvre qui lui coûta tant de peine, et je vous laisse le soin de la traduire en bon allemand, afin que vous ayez le droit de rire de son drôle de français.

Fritz, en se hâtant de faire sa copie, ne prit pas garde à la double erreur de la date :

Les Vaux, le 10 juillet 1909.

A le haut respecté Monsieur
Président de le Tribunal.

Très haut respecté Monsieur,

C'est à moi très deuil de faire à vous une lamentation contre un ignoré, lequel a arraché de nos pièces les êtres successifs :

Mon parapluie avec mes rubans d'étrésillons, et aussi six draps de poche, non encore servis, reçus de mon trésor au jour de mon enfantement (nativité). A notre pasteur de vaches lui avoir arraché sa chausures énormes (No 43 !) avec plantes du pied à neuf, et sa poche à monnaie, avec 31 francs 38 centimes. A le coquin a pris quatre demi-bas avec beaucoup d'ouvertures, et son réveille-matin qui a sa plume de tendon en rupture.

C'est moi vous prier modestement, Haut Président de le Tribunal, que vous faire enquête par diligence. Remerciant vous loin avant, je me recommande vous respectueux.

Haut-attention-plein.

Fritz Kuhn, stagiaire
chez M. Héli Dupré, propriétaire.
Les Vaux.

C'était le 18 juin que M. le Président du Tribunal reçut la belle lettre (non recommandée, du reste) de notre ami Fritz. Il était de fort méchante humeur, à ce moment-là, car il sortait d'une séance aussi longue qu'écrasante, tant à cause de la chaleur que du nombre de témoins à entendre. Il lut deux fois la lettre qui lui parut un poisson d'avril en retard, puis il regarda la date : 10 juillet 1909. Alors il ne douta plus de la farce, et confia la lettre au panier, en l'accompagnant d'un juron sonore.

Et les trois volés s'étonnaient fort de ne pas voir arriver le juge de paix, toujours occupé de tant de guerres. Ulysse en perdit tout respect pour les autorités ! Mais le plus étonné fut le juge lui-même, le jour où mon oncle Héli l'arrêta pour lui demander raison de son indifférence. Il fallut admettre que cette fameuse lettre ne lui était jamais parvenue, et pour cause !

A ceux qui pensent que je raconte cette histoire pour me moquer des Allemands un peu trop sûrs de leur compréhension de notre langue, ou de ceux qui ont la prétention de la connaître mieux que les Vaudois, je leur dirai : détrompez-

vous ! je n'ai voulu que vous mettre en garde contre l'emploi inintelligent des dictionnaires, et vous signaler les pièges que les traductions vous tendent, quand on s'y prend comme Fritz Kuhn, aujourd'hui gros bonnet en Suisse allemande, et qui fut stagiaire agricole chez mon oncle Héli.

Céréalis.

La voix de la nature. — Dialogue d'un père et de son fils :

— Tu vois ce ruisseau, il n'est pas comme toi, il suit toujours son cours.

— Oui, mais ça n'a pas l'air de l'amuser beaucoup : il murmure tout le temps !

Royal Biograph. — A son programme de cette semaine, la Direction du Royal Biograph présente deux films d'aventures des plus émouvantes : **L'Express de Minuit !** grand film dramatique en 4 parties. Un beau **Reportage** est un excellent film d'aventures dramatiques et humoristiques en 3 parties. Tous les jours, matinée à 3 h., soirée à 8 h. 30 ; dimanche 24, matinée dès 2 h. 30.

Théâtre Lumen. — C'est donc cette semaine que sera présenté au Théâtre Lumen le dernier chapitre de l'immense succès **Les Misérables** : « Marius ». Dans « Les Misérables », la qualité essentielle et le respect absolu de l'esprit qui inspira Victor Hugo. A chaque représentation, les dernières actualités mondiales et du pays par le Ciné-Journal suisse. Tous les jours, matinée à 3 h., soirée à 8 h. 30 ; dimanche 24, deux matinées à 2 h. 30 et 4 h. 30.

Pour la rédaction : J. MONNET

J. BRON, édit.

Lausanne — Imp. Pache-Varidel & Bron.

Adresses utiles

Nous prions nos abonnés et lecteurs d'utiliser ces adresses de maisons recommandées lors de leurs achats et d'indiquer le *Conteur Vaudois* comme référence.



Examen de la vue

et conseils gratuits

Emile TREUTHARDT, Opticien-Spécialiste
Rue de Bourg, 28, Lausanne Tél. 45.49
Se rend dans toutes les localités du canton.

LAITERIE DE ST-LAURENT Rue St-Laurent 27
Spécialité : Beurre, œufs du jour, Fromages de 1er choix.
Mayakosse et Maya Santé, Tommes.
J. Barraud-Courvoisier

Vins du pays et étrangers

Liqueurs. — Luy Cocktail.

Gros et détail.

Assortiment par caisses.

:: H. COTTIER, av. Ruchonnet 6, LAUSANNE ::

ARTICLES SANITAIRES Caoutchouc
Hygiène. Bandages et ceintures en tous genres.
W. MARGOT & Cie, Pré-du-Marché, Lausanne

CAISSE POPULAIRE D'ÉPARGNE et de CRÉDIT

Lausanne, rue Centrale 4

CAISSE D'ÉPARGNE 4 1/2 %

Dépôts en comptes-courants et à terme de 3 % à 5 %
Toutes opérations de banque

VERMOUTH CINZANO

Un Vermouth, c'est quelque chose,
un Cinzano c'est bien plus sûr.

P. POUILLON, agent général, LAUSANNE

RESTAURANT

GAVILLET
LAUSANNE

Demandez un

Centherbes Crespi

l'apéritif par excellence.